



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 46
DATE : Jeudi 22 août 2019
19h00 à 21h50
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
CORRIVEAU, Yves, maire (*départ vers 20h15*)
GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes (*arrivée à 19h40*)
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire (*arrivée à 20h00*)
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne
LARIVIÈRE, Benoît, Directeur – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 46^e rencontre du comité;
- L'ordre du jour est modifié.

2. Accueil du nouveau directeur du Service de l'Aménagement du territoire et de l'environnement

- Benoît Larivière, nouveau directeur du SATE, se présente.

3. Mises à niveau

- Contexte politique :
 - Un tour de table est effectué afin de s'assurer que les dernières actualités politiques de la Ville (conseil municipal) n'influencent pas les travaux du comité;
- Demandes de permis de lotissement en zone A-16 :

Recommandation 2019-05-R Implication du CAZA-16 advenant une nouvelle demande de permis de lotissement ou de construction dans la zone A-16

Considérant que le CAZA-16 travaille ardemment à l'identification d'une solution pour le dossier de la zone A-16;

Considérant que toutes demandes de permis de lotissement ou de construction dans la zone A-16 peuvent influencer les travaux du CAZA-16;

EN CONSÉQUENCE,

Après délibérations, il est unanimement recommandé au conseil municipal :

- QUE la Ville informe rapidement le CAZA-16 et lui donne mandat d'émettre une recommandation au sujet de toute nouvelle demande de permis de lotissement ou de construction concernant la zone A-16.

- Modalités de fonctionnement du comité :
 - Un rappel des modalités de fonctionnement du comité est effectué;
 - Advenant qu'un sujet soit proposé en varia, il sera important de décider si le sujet doit demeurer en varia ou être traité plus tôt dans l'ordre du jour de la rencontre.
- Attentes des élus et gestionnaires de la ville à l'égard du comité (statu quo ou ajustements requis?)
 - Poursuite des travaux du comité.

4. Demande d'obtention d'un statut particulier à la MRC

- a. Suivi - cheminement potentiel de la demande à la MRC :
 - Le cheminement logique a été discuté de nouveau et approuvé.
- b. Diagnostic paysager – zone A-16 – Éléments manquants de MA Huard :
 - Les membres souhaitent un suivi précis à ce sujet pour la prochaine rencontre. Ce dossier traîne en longueur.
- c. Document justificatif du statut particulier :
 - Le document est rendu à 50-60% d'avancement;
 - Le Service de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (SATE) a besoin de plus de précisions du comité;
 - Les membres du comité aimeraient avoir un échéancier de finalisation plus précis de la part du SATE.

- d. Présentation de la demande à la MRC / demande d'avis préliminaire :
- 2 possibilités :
 - a. que des représentants de la MRC participent à une rencontre du comité pour présentation du dossier;
 - b. que les membres du comité aillent faire une présentation à la MRC.
 - Préparation d'un document de présentation visuelle.

5. Suivi - Échéancier des travaux du comité

6. Prochaines étapes des travaux du comité et planification des sujets / thèmes pour les prochaines rencontres

- Il est nécessaire d'aborder sous peu les scénarios :
 - Zéro acquisition;
 - Pleine acquisition.
- Remue-méninges – Quels sont les ingrédients d'une consultation publique réussie?
- Prochaines communications à la population? (ajustement du plan de communication avec nouvelle directrice des communications);
- Théorie – l'évaluation municipale :
 - Valeur au rôle, valeur marchande, valeur au propriétaire, valeur à l'exproprié;
 - Taxes générales, de secteur, spéciale.
- Coûts liés au développement (infrastructures, parc, école, garderie, transport en commun, autres services municipaux, revenus de taxation, etc.);
- Coûts liés au non-développement (achats/expropriation de propriétés, revenus de taxation);
- Protection accrue des zones AF-18 et AF-19;
- Protection du dernier verger en périmètre d'urbanisation.

7. Varia

- Le rapport du groupe de travail sur les Montérégiennes – suivi (Y.Corriveau) :
 - Le maire a demandé au DG de la CMM pourquoi le rapport n'a pas été déposé au conseil de la CMM;
 - Le DG de la CMM informe que cela sera fait;
 - Ensuite il y aura lieu de voir à la mise en application des recommandations.
- Chambly (Y.Corriveau) :
 - Une rencontre est à venir avec la ville de Chambly afin de discuter de possibilité de transfert de densité entre municipalités.
- Rencontre des maires des Montérégiennes avec le ministre responsable de la Montérégie (Y.Corriveau) :
 - Le maire a rencontré le ministre Christian Dubé en présence des maires des autres municipalités ayant des Montérégiennes sur leur territoire;
 - Enthousiasme à l'idée de tenir un nouveau colloque sur les Montérégiennes.
- Création d'un grand parc à Montréal (É.Grenon-Gilbert)
 - Le fédéral doit injecter 50 M\$ dans le dossier. Des leçons à tirer pour le présent dossier?

- Rappel d'une règle de la CMM sur l'attribution de subvention (ex. trame verte) (É.Grenon-Gilbert).

Suivis à effectuer

- Partager avec les membres du comité les outils de développement de la zone agricole de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (H.Mimee, E.Grenon-Gilbert);
- Revoir les statistiques en lien avec les 40 ans de la CPTAQ (H.Mimee, SATE?).

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité